



VÉTÉRINAIRE

**UN DIPLÔME,
UNE PROFESSION,
DES MÉTIERS.**

SOMMAIRE

- 3** **Une seule santé**
- 4-5** **Une profession aux multiples visages**
- 6-11** **La formation pour devenir vétérinaire**
 - 7** Les études
 - 8** Les écoles
 - 9** L'admission post-bac
 - 10** Les accès aux ENVF
 - 11** Les études en Europe
- 12-35** **Les différents métiers vétérinaires**
 - 12-23** Les vétérinaires praticiens
 - 24-29** Les vétérinaires dans l'industrie
 - 30-35** Les vétérinaires dans la fonction publique
- 36-37** **Les vétérinaires en chiffres**
- 38** **Lexique**



UNE SEULE SANTÉ



Le vétérinaire n'est pas que le médecin des animaux. Il est au carrefour de trois santés : la santé animale, humaine et environnementale.

Par sa connaissance des maladies transmissibles des animaux aux humains, en soignant les animaux et en empêchant qu'ils ne tombent malades, il contribue à protéger la santé de tous.

En réduisant l'utilisation des antibiotiques chez les animaux (-45% entre 2012 et 2021 en France), il est un acteur de la lutte contre l'antibiorésistance.

En contrôlant la qualité des aliments d'origine animale, mais aussi la sécurité sanitaire des denrées végétales, il protège les consommateurs.

De par sa formation, il est expert dans les questions d'environnement, de biodiversité et de faune sauvage.

Enfin, il est le référent en matière de bien-être animal et d'une bientraitance compatible avec la domestication et l'élevage.

UNE PROFESSION AUX MULTIPLES VISAGES

La plupart des vétérinaires protègent et soignent les animaux, mais le diplôme ouvre les portes de nombreux autres métiers qui vont au-delà de la santé animale.

LES TROIS PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION DU VÉTÉRIINAIRE :



LA SANTÉ ET LA
PROTECTION DES
ANIMAUX



LA SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS ET LA
SANTÉ PUBLIQUE



LA PRÉSERVATION
DE LA FAUNE ET DE
L'ENVIRONNEMENT

Seules les personnes qui possèdent un diplôme de vétérinaire peuvent être autorisées à exercer la médecine et la chirurgie des animaux en France. Elles s'engagent alors à respecter un **code de déontologie** qui définit les devoirs du vétérinaire envers ses clients, ses confrères et le public.

UNE PROFESSION RÉGLEMENTÉE

Comme toutes les professions réglementées, la profession de vétérinaire est régie par des conditions de diplômes, d'inscription et par des règles d'exercice et déontologiques.

... ET ORGANISÉE EN ORDRE

La mission de l'Ordre des vétérinaires est de garantir la qualité du service proposé par les vétérinaires et veiller au respect des règles. Si elles ne sont pas respectées, des sanctions disciplinaires peuvent survenir.

UNE PROFESSION MAJORITAIREMENT LIBÉRALE

La majorité des vétérinaires sont des praticiens : ils soignent les animaux. La plupart exercent avec un statut de professionnel libéral.

... AVEC DE NOMBREUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le vétérinaire d'aujourd'hui exerce une grande diversité de métiers : dans un établissement de soins vétérinaires, l'industrie pharmaceutique ou agro-alimentaire, la fonction publique, ...

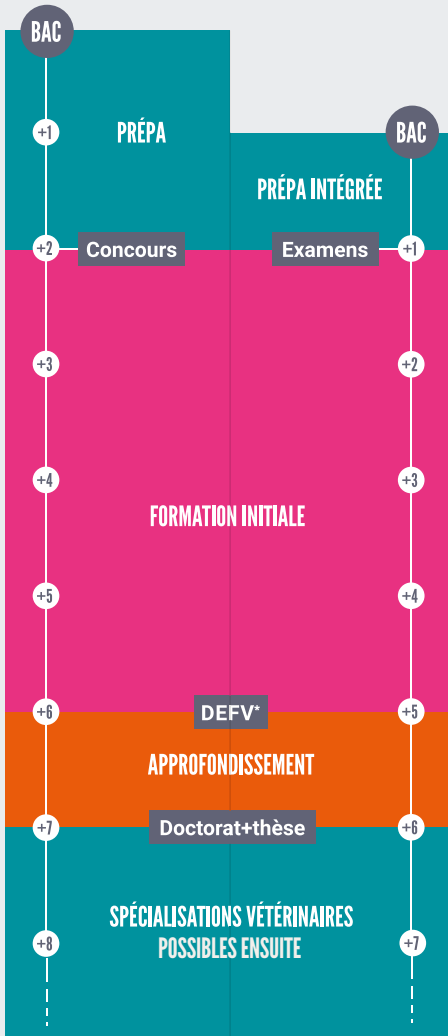
LA FORMATION

Le doctorat vétérinaire est le seul diplôme permettant d'exercer la médecine et la chirurgie des animaux.



LES ÉTUDES

Le cursus pour devenir vétérinaire comporte **7 années d'études** après le baccalauréat (2 ans de prépa et 5 ans de formation de théorique et clinique), ou 6 ans dans le cas de l'admission post-bac.



LE CURSUS EST ORGANISÉ EN DEUX TEMPS :

1 Un tronc commun dans les écoles nationales vétérinaires qui dure huit semestres et qui comprend des enseignements théoriques, dirigés, pratiques et de formation clinique, validé par le Diplôme d'Etudes Fondamentales Vétérinaires (DEFV *). Comme partout en Europe, chaque semestre correspond à 30 crédits. Seuls les titulaires de ce diplôme peuvent accéder à l'année d'approfondissement et terminer leurs études.

Le DEFV* permet d'exercer en tant que vétérinaire assistant, sous l'autorité d'un vétérinaire, jusqu'à la soutenance de la thèse ou, à défaut de soutenance, jusqu'à la fin de l'année civile de la sortie d'école.

* ou Certificat d'Etudes Fondamentales Vétérinaires (CEFV) délivré par UniLaSalle

2 Une année d'approfondissement des connaissances dans un secteur professionnel choisi :



ANIMAUX
DE RENTE



SANTÉ PUBLIQUE
VÉTÉRINAIRE



ANIMAUX DE
COMPAGNIE



RECHERCHE



ÉQUIDÉS



INDUSTRIE

LES ÉCOLES

5 établissements de l'enseignement supérieur en France forment des vétérinaires.

4 ENVF*

ENVA : Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

7 avenue du Général de Gaulle
94704 MAISONS-ALFORT cedex
Tél. : 01 43 96 71 80

www.vet-alfort.fr

ONIRIS : Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique

Atlantpôle - La Chantrerie BP 40706
44307 NANTES cedex 03
Tél. : 02 40 68 77 77

www.oniris-nantes.fr

ENVT : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

23 chemin des Capelles
31076 TOULOUSE cedex 3
Tél. : 05 61 19 38 00

www.envt.fr

VETAGRO SUP : Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon

1 rue Bourgelat - BP 83
69280 MARCY L'ETOILE
Tél. : 04 78 87 25 25

www.vetagro-sup.fr

*ENVF : Ecoles nationales vétérinaires de France

L'accès aux écoles nationales vétérinaires se fait par concours ou via Parcoursup.

Le nombre de places est fixé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

1 ÉCOLE PRIVÉE

Ecole Vétérinaire UniLaSalle

3 Rue du Tronquet, 76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 32 82 92 08

www.unilasalle.fr/formations/ecole-veterinaire

L'accès à UniLaSalle Rouen se fait après une terminale générale ou STAV, via Parcoursup.

L'ADMISSION POST-BAC

LES ENVF

Après une classe de terminale générale, il est possible d'intégrer les ENVF juste après le bac, via Parcoursup. Cet accès s'effectue par un concours post-bac national, qui est suivi d'un cycle préparatoire intégré en un an dans une des 4 ENVF.

LES ÉPREUVES D'ADMISSION

QUI ?



700 candidats
pour 160 places

QUAND ?



En avril

QUOI ?



Des entretiens
thématiques, épreuves
de logique, de calcul ou
d'habileté manuelle

QUELLES SPÉCIALITÉS CHOISIR EN PREMIÈRE ET TERMINALE ?

EN PREMIÈRE

La spécialité **Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)** ou **Biologie-Écologie** (en lycée agricole). Complétée de préférence par **Physique-Chimie** et **Mathématiques**.

EN TERMINALE

La spécialité **SVT** ou **Biologie-Écologie**, et **Physique-Chimie**. L'option **Mathématiques complémentaires** est vivement conseillée. D'autres combinaisons de spécialités sont possibles, dès lors que la spécialité SVT/ biologie a été choisie en première.

UNILASALLE

Pour intégrer l'école vétérinaire UniLaSalle en 1^{re} année, vous devez obtenir votre Bac général (spécialités scientifiques) ou STAV.

www.unilasalle.fr/integrer-lecole-veterinaire-unilasalle

VOIES D'ACCÈS AUX ENVF

Il existe 7 voies d'accès aux écoles nationales vétérinaires françaises, hors Parcoursup. Les dates de clôture des inscriptions varient selon les filières de janvier à début avril.

VOIE CPGE BCPST

Cette voie est ouverte aux étudiants titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel. Les épreuves portent sur le programme des classes préparatoires aux grandes écoles BCPST.

VOIE CPGE TB

Cette voie est ouverte aux étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique série sciences et technologies de laboratoire (STL) ou série sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV). Les épreuves portent sur le programme des classes préparatoires aux grandes écoles TB.

VOIE LICENCE

Cette voie est ouverte aux :

- étudiants en cours d'obtention de licence et aux étudiants ou apprentis en cours d'obtention de licence professionnelle. Seules certaines mentions de licence sont éligibles ;
- étudiants, suivant ou ayant suivi une année de formation de certains parcours d'accès spécifique santé (PASS).

RENSEIGNEZ-VOUS

www.concours-agro-veto.net

Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires

AgroParisTech, 22 place de l'Agronomie
91123 Palaiseau Cedex
Tél. : 01 44 08 16 29

E-mail : contact@concours-agro-veto.net

NB : Les modalités des concours évoluent chaque année, par arrêté ministériel.

VOIE BUT

Cette voie est ouverte aux étudiants et les apprentis en cours d'obtention d'un BUT2 ou d'un BUT3 avec la spécialité génie biologique.

VOIE BTS ET BTS

Cette voie est ouverte aux :

- étudiants et apprentis en 2^e année d'un : BTSA (sauf Technico-commercial et Développement et animation des territoires ruraux) ; BTSM ; BTS (avec biologie et/ou chimie)
- titulaires (uniquement l'année qui suit l'obtention de leur diplôme) d'un : BTSA (sauf Technico-commercial et Développement et animation des territoires ruraux) ; BTSM ; BTS (avec biologie et/ou chimie)

L'admission définitive des lauréats de cette voie est subordonnée à la réussite d'une formation propédeutique d'un an dispensée dans des classes dites « classes agro véto post BTSa et BTS ».

VOIE BAC ≥ 5

Cette voie est ouverte aux titulaires du diplôme d'Etat de docteur en médecine, ou en pharmacie, ou en chirurgie dentaire ; ou d'un diplôme conférant le grade de master, délivré à l'issue d'un cursus de formation dans lequel la biologie occupe une part prépondérante.

VOIE ENS

Cette voie est ouverte aux fonctionnaires stagiaires inscrits en première année d'études aux écoles normales supérieures de Lyon ou de Paris-Saclay, admis en liste principale aux écoles nationales vétérinaires à la session précédente de la voie « CPGE-BCSPT » du concours.

LES ÉTUDES EN EUROPE

Les étudiants formés à la profession de vétérinaire hors de France peuvent exercer la profession réglementée de vétérinaire en France :



AVEC UN DIPLÔME OBTENU EN EUROPE

Les étudiants possédant la nationalité de l'un des Etats membres de l'UE ou des pays de l'Espace économique européen (EEE) et de la Suisse bénéficient du principe de la reconnaissance automatique de qualification, s'ils ont obtenu un diplôme de médecine vétérinaire reconnu.

Pour exercer avec un diplôme obtenu hors de l'UE, de l'EEE ou de la Suisse, il faut avoir passé avec succès l'examen de contrôle des connaissances organisé une fois par an par l'École Nationale Vétérinaire de Nantes-Oniris et justifier de l'arrêté du Ministre de l'Agriculture autorisant à exercer.



Pour plus de renseignements sur les établissements de formation européens, renseignez-vous auprès de l'Association Européenne des Établissements d'Enseignement Vétérinaire www.eavee.org

POUR EXERCER EN FRANCE, IL FAUT REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES :

- Avoir la nationalité d'un pays de l'UE, de l'EEE ou suisse
- Parler le français
- Avoir un diplôme reconnu ou avoir été autorisé à exercer par arrêté du Ministre en charge de l'Agriculture
- Être inscrit à l'Ordre des vétérinaires

LES VÉTÉRINAIRES PRATICIENS

VÉTÉRINAIRE CONSEIL DANS LES ÉLEVAGES EN FILIÈRE ORGANISÉE



SES OBJECTIFS

Le vétérinaire conseil soigne le groupe, pas l'animal. Il est responsable du suivi sanitaire de l'élevage.

Son intervention **s'inscrit dans la durée. Il travaille en équipe**, avec des experts de la nutrition animale, de la zootechnie, de l'économie, des bâtiments d'élevage...

SON RÔLE

Analyser avec précision la situation. Il mène des investigations pour établir des diagnostics (visite du site, examen clinique des animaux, examen nécropsique/autopsies à visée diagnostique).

Mettre en place des plans de prévention (critères d'alerte, utilisation d'outils d'aide à la décision, ...).

Faire des recommandations auprès de l'éleveur, qui fait les soins individuels sur prescription du vétérinaire.

SES COMPÉTENCES

Suivi de la bonne utilisation des médicaments par les éleveurs.

Maîtrise des résidus chimiques, des zoonoses et des toxi-infections dans les denrées animales.

Il est un acteur important de la santé publique vétérinaire

Respect du bien-être animal et de l'environnement.

Il participe à la formation des éleveurs et de leurs conseillers.

DÉBOUCHÉS



Importants

ANIMAUX CONCERNÉS



CARACTÉRISTIQUES

Secteur privé

Salarié ou libéral

Horaires « classiques »

Optimiser la rentabilité de l'élevage

Prévenir les maladies

Améliorer la qualité des produits



LES VÉTÉRIAIRES PRATICIENS

VÉTÉRIINAIRE POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

SES CONTRAINTES

Le vétérinaire « canin » est le médecin des animaux de compagnie : les chats, les chiens, et tous les NAC - nouveaux animaux de compagnie (oiseaux, tortues, lapins...).

Il travaille seul ou en association, dans des établissements de soins vétérinaires (cabinet, clinique, centre hospitalier, centre de vétérinaires spécialistes). Il peut aussi intervenir dans les élevages, les refuges et les fourrières, et lors des concours et expositions.

SON RÔLE

Il est en même temps **médecin, anesthésiste et chirurgien** des animaux.

Comme tous les vétérinaires, **il connaît bien les médicaments** pour animaux.

Il est **conseil** en nutrition, en reproduction, en génétique, en comportement animal.

Il doit savoir **gérer la relation** avec son client, le propriétaire de l'animal, et être à l'écoute.

SES COMPÉTENCES

Établir un diagnostic, grâce à un examen clinique de l'animal.

Procéder à des examens complémentaires (radiologie, échographie, électrocardiographie, endoscopie, analyses biologiques).

Prescrire et dispenser des médicaments.

Faire de la prévention. Il donne des conseils d'hygiène, de nutrition. Il est ainsi un acteur important de la lutte contre les zoonoses, maladies qui se transmettent entre l'homme et l'animal.

Il peut se spécialiser avec des formations post-doctorales (ophtalmologie, dermatologie...)

DÉBOUCHÉS



Importants

53%

des vétérinaires inscrits à l'Ordre

ANIMAUX CONCERNÉS



CARACTÉRISTIQUES

Secteur privé

Libéral

Disponibilité

Au service du client

Une profession libérale qui demande une grande disponibilité

Un service de garde 24h/24 pour assurer la permanence des soins aux animaux

LES VÉTÉRINAIRES PRATICIENS

VÉTÉRINAIRE RURAL OU MIXTE

HYGIÉNISTE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Comme le vétérinaire canin, le vétérinaire rural est investi d'un mandat sanitaire délivré par les pouvoirs publics. Il joue un rôle capital dans la surveillance sanitaire et la lutte contre les grandes maladies contagieuses et les maladies transmissibles à l'homme. Il effectue des tests et des prélèvements en séries dans les exploitations. Lorsqu'il prescrit des médicaments, il veille à ce qu'ils ne se retrouvent pas dans l'assiette du consommateur.

Le vétérinaire à la campagne est à la fois médecin des animaux et ingénieur de l'élevage.

Il se déplace chez les exploitants agricoles avec un véhicule équipé, rempli de matériel et de médicaments. C'est une sorte d'hôpital mobile, qui se déplace à la ferme.

Il exerce le plus souvent en association pour pouvoir concilier son activité professionnelle très prenante avec sa vie privée.

Il peut être un **chef d'entreprise** qui emploie du personnel (secrétaires, auxiliaires, vétérinaires). Il peut également être salarié ou indépendant.

Avec l'évolution du paysage rural, le vétérinaire rural d'aujourd'hui est « mixte », il s'occupe d'animaux d'élevage et d'animaux de compagnie.

SON RÔLE

Médecin et chirurgien des animaux

Ingénieur de l'élevage. Il s'implique comme conseiller technique et sanitaire des éleveurs.

SES COMPÉTENCES

Prévention des maladies de l'élevage.

Nutrition et alimentation des animaux.

Programmes de **reproduction et de sélection** (échographie, inséminations artificielles...).

Conception des bâtiments et économie des exploitations.

Et dans le cadre de son mandat sanitaire :

Missions de certification (échanges d'animaux vivants ou de denrées alimentaires).

Mission de contrôle des denrées alimentaires (inspection des abattoirs).

SES CONTRAINTES

Une profession libérale qui demande une grande disponibilité, notamment la nuit pour les urgences.

Un service de garde 24h/24 pour assurer la permanence des soins aux animaux.

DÉBOUCHÉS



Très forts

Rural :

17%

Mixte :

20%

des vétérinaires inscrits à l'Ordre

ANIMAUX CONCERNÉS



CARACTÉRISTIQUES

Secteur privé

Libéral

Disponibilité

Au service du client

LES VÉTÉRINAIRES PRATICIENS

VÉTÉRINAIRE ÉQUIN



SES CONTRAINTES

Il est le médecin, le chirurgien et le dentiste des chevaux de sport et de loisir.

Les vétérinaires mixtes ont souvent une activité équine partielle, mais la spécificité de la médecine et de la chirurgie équine amène certains à se former plus particulièrement.

Le vétérinaire équin travaille au chevet du cheval (club, écurie, pâture, haras) mais aussi de plus en plus dans des cliniques dédiées.

SON RÔLE

Médecine et chirurgie pendant la **totalité de la vie du cheval**, de la gestation à la vieillesse.

S'adapter à la **diversité des situations** et des chevaux (courses, concours hippiques, dressage, attelage, endurance, loisirs, élevage).

Bien connaître le **comportement du cheval**.

SES COMPÉTENCES

Suivi gynécologique des futures mères (échographie, insémination, transfert d'embryons) et de la naissance, où l'intervention du praticien peut être vitale.

Suivi du développement du poulain jusqu'à l'âge adulte.

Prévention des défauts de développement.

Conseil en nutrition.

Dentisterie.

Prévention des maladies (vaccins, vermifuges).

Médecine : ophtalmologie, rhumatologie, cardiologie, médecine interne...

Chirurgie : castration, plaies, fractures, coliques...

Des compétences requises de plus en plus nombreuses et complexes

La valeur vénale et sentimentale de l'animal



DÉBOUCHÉS



Très faibles

3%

des vétérinaires inscrits à l'Ordre

ANIMAUX CONCERNÉS



CARACTÉRISTIQUES

Secteur privé

Libéral

Disponibilité

Technicité

LES VÉTÉRINAIRES PRATICIENS

VÉTÉRINAIRE DANS LES ANIMALERIES POUR LA RECHERCHE



Il s'assure à ce que les animaux utilisés pour la recherche soient bien traités et en bonne santé.

L'utilisation d'animaux pour la recherche reste incontournable, même si des méthodes alternatives (méthodes visant à remplacer, réduire ou raffiner l'utilisation des animaux) sont systématiquement appliquées.

Le vétérinaire désigné doit **s'intéresser au développement des nouvelles techniques** utilisées chez l'animal, mais aussi aux méthodes alternatives, pour être capable de conseiller les chercheurs.

Il doit maîtriser la physiopathologie des espèces utilisées

SON RÔLE

Être le **médecin, chirurgien et anesthésiste** des animaux.

Veiller au respect de la législation sanitaire.

Contrôler les importations et exportations d'animaux.

Conseiller dans la conception des locaux des animaleries.

Former les techniciens qui réalisent les études.

Garantir la protection des animaux et le respect de leur bien-être.



DÉBOUCHÉS



En demande

ANIMAUX CONCERNÉS



CARACTÉRISTIQUES

Salarié ou consultant

LES VÉTÉRINAIRES PRATICIENS

VÉTÉRINAIRE INSPECTEUR CONTRACTUEL

SES OBJECTIFS



Le vétérinaire inspecteur contractuel contrôle les abattoirs et supervise l'inspection ante et post-mortem des animaux.

Il n'est pas fonctionnaire, mais a signé un contrat avec l'État à temps plein, ou à temps partiel en complément de son activité libérale.

Détecter les maladies contagieuses

Veiller au respect des règles de protection animale

S'assurer de la sécurité des viandes mises sur le marché



SON RÔLE

Certifier la conformité sanitaire des denrées d'origine animale, des animaux vivants ou des établissements.

Ordonner le retrait des denrées qui présentent un risque pour la santé ou sont jugées impropres à la consommation.



DÉBOUCHÉS



Faibles, en fonction des offres d'emploi de contractuels

NON PRATICIEN



CARACTÉRISTIQUES

Contractuel de l'Etat

À temps plein ou en complément d'activité

LES VÉTÉRINAIRES DANS L'INDUSTRIE

VÉTÉRINAIRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

SON RÔLE



Le vétérinaire est présent à tous les stades de vie du médicament.

Il travaille dans la R&D (recherche et développement) ou dans les services commerciaux des laboratoires pharmaceutiques qui produisent des médicaments.

Selon le poste qu'il occupe, il a généralement suivi une formation en complément de sa formation initiale de vétérinaire.

Découvrir, mettre au point, produire, commercialiser des médicaments destinés au traitement des animaux



SES DOMAINES D'ACTION

La recherche : identifier les substances actives les mieux adaptées pour devenir un médicament.

Le développement : transformer la molécule en médicament administrable, coordonner des études sur la formulation, l'administration ou le conditionnement du médicament.

L'enregistrement : rédiger les dossiers d'autorisation de mise sur le marché (AMM).

Le marketing : définir et mettre en œuvre une stratégie marketing, être en charge de la promotion et de la vente d'une gamme de produits.

L'accompagnement et la formation des forces de ventes sur le terrain, pour renforcer la connaissance des médicaments et actualiser l'information technique et scientifique.

La pharmacovigilance : répertorier et analyser tous les effets indésirables potentiellement attribués au médicament.

DÉBOUCHÉS



Importants

NON PRATICIEN



CARACTÉRISTIQUES

Secteur privé

Entreprise

Salarié

LES VÉTÉRINAIRES DANS L'INDUSTRIE

VÉTÉRINAIRE DE L'AGROALIMENTAIRE



L'industrie agroalimentaire emploie des vétérinaires, que ce soit dans l'alimentation animale ou humaine.

Le vétérinaire dans l'agroalimentaire exerce notamment des fonctions **d'ingénieur, d'agent commercial, ou de responsable qualité.**

SON RÔLE

Participer à la **conception**, la **fabrication** mais aussi la **commercialisation** d'aliments industriels pour animaux de rente ou de compagnie.

Contrôler des denrées alimentaires (plats cuisinés par exemple), avec des préoccupations de qualité, d'hygiène et de santé publique.

Satisfaire les attentes du consommateur après identification de ses besoins.

SES COMPÉTENCES

La technologie industrielle

Le marketing

La gestion

Le management des entreprises

Sa méthodologie de résolution des problèmes est recherchée et valorisée par l'industrie agroalimentaire



DÉBOUCHÉS



En hausse

NON PRATICIEN



CARACTÉRISTIQUES

Secteur privé

Entreprise

Salarié

LES VÉTÉRINAIRES DANS L'INDUSTRIE

VÉTÉRINAIRE BIOLOGISTE, DIRECTEUR D'UN LABORATOIRE D'ANALYSES



SES COMPÉTENCES

Il aide les vétérinaires praticiens dans le diagnostic des maladies et le choix des traitements.

Il a suivi une **formation en biologie** à la suite de son doctorat vétérinaire.

Il travaille pour les éleveurs, à la demande des vétérinaires praticiens, ou encore pour les industries agroalimentaires.

Il est chargé de la direction, de l'organisation et du fonctionnement d'un laboratoire d'analyses. Ce laboratoire réalise des examens hématologiques, biochimiques, anatomo-pathologiques, parasitologiques, sérologiques, bactériologiques et virologiques.

SON RÔLE

Conseiller dans le **choix des prélèvements** à effectuer.

Analyser les échantillons (de sang, d'urine, etc).

Interpréter les résultats pour contribuer au diagnostic.



Le vétérinaire biologiste a un rôle important à jouer dans la lutte contre les zoonoses

Connaître les mécanismes physio-pathologiques pour chaque espèce

Avoir une capacité de synthèse des données



DÉBOUCHÉS



Moyens

NON PRATICIEN



CARACTÉRISTIQUES

Secteur privé

Entreprise

Salarié

LES VÉTÉRINAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

VÉTÉRINAIRE INSPECTEUR DE LA SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE (ISPV)

SES COMPÉTENCES

Elles sont diverses et étendues :

- Sciences de la vie
- Organisation administrative
- Droit civil, administratif et pénal
- Économie agro-alimentaire
- Management
- Connaissance de l'entreprise

Il exerce des fonctions d'encadrement supérieures, de direction, de contrôle et d'expertise.

C'est un vétérinaire fonctionnaire, qui dépend le plus souvent du ministère de l'Agriculture. Il a suivi une formation complémentaire à l'**École Nationale des services vétérinaires**.

SON RÔLE

Assurer la **surveillance de l'hygiène** des établissements qui manipulent des denrées alimentaires (abattoirs, usines, points de vente) et de la qualité sanitaire de ces denrées alimentaires.

Assumer toutes les missions pour lesquelles l'Etat ou ses établissements publics ont besoin de **compétences vétérinaires**.

Participer à la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques relatives à la **santé publique vétérinaire**.

SES DOMAINES D'ACTION

Sécurité sanitaire des aliments.

Bien-être animal.

Gestion des maladies animales qui nécessitent l'intervention de l'état.

Gestion et préservation des milieux naturels et de la faune.

Agro industrie et développement économique des territoires.

Politiques relatives à la recherche, à l'enseignement, la formation et au développement dans ces domaines.

SES LIEUX D'ACTIVITÉ

Services centraux des ministères en charge de l'Agriculture, de l'Ecologie, des Affaires étrangères.

Directions régionales ou départementales chargées de la protection des populations.

Établissements publics (ANSES, CIRAD, INRA, INSERM).

Enseignement et recherche.

Ambassades et organisations internationales (FAO, OMS, OIE).

En savoir plus sur les ISPV :

www.snispv.org : syndicat national des ISPV.

www.ensv.fr : École Nationale des Services Vétérinaires.

DÉBOUCHÉS



Moyens, en fonction du nombre de places ouvertes à l'ENSV ou au concours externe

Environ

900

ISVP

CARACTÉRISTIQUES

Sur concours

Secteur public

Salarié

LES VÉTÉRINAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

VÉTÉRINAIRE DIRECTEUR D'UN LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL



Il est chargé de la direction, de l'organisation et du fonctionnement d'un laboratoire d'analyses départemental.

Dans les départements, un laboratoire d'analyses effectue une veille sanitaire en santé animale. Ces laboratoires départementaux sont presque tous dirigés par un vétérinaire.

Il a généralement suivi une formation complémentaire à la suite de son doctorat vétérinaire.

Il travaille pour les éleveurs, à la demande des vétérinaires praticiens, ou encore pour les industries agroalimentaires.

SON RÔLE

Il assure les missions de **veille sanitaire** en santé animale, hygiène de l'alimentation, eaux et environnement, et des productions de la mer.

Le laboratoire d'analyses départemental effectue des **analyses pour les éleveurs**, souvent à la demande de l'administration vétérinaire. Cela peut être des examens hématologiques, biochimiques, anatomo-pathologiques, parasitologiques, sérologiques, bactériologiques et virologiques...

Le laboratoire départemental gère **les examens sophistiqués**, que les laboratoires privés ne peuvent pas réaliser, ou les analyses à caractère officiel.

SES COMPÉTENCES

La gestion : gestion du personnel, comptabilité, étude des coûts, des prix, de la concurrence, recherche de nouveaux marchés, de nouvelles techniques

La réalisation de tâches techniques: lecture de lames au microscope, validation des résultats d'analyses

Le laboratoire d'analyses est un complément indispensable de l'activité vétérinaire.

L'élaboration d'une stratégie de communication : gestion des contacts, élaboration de documents commerciaux.

La formation : animation de formations sur les analyses de laboratoire pour les vétérinaires praticiens.

DÉBOUCHÉS



Faibles

Environ

80

Vétérinaires

CARACTÉRISTIQUES

Sur concours

Secteur public

Salarié

VÉTÉRINAIRE DES ARMÉES

Le vétérinaire militaire fait partie du service de santé des armées.

Recruté parmi les vétérinaires diplômés d'État, il exerce en France ou en opérations extérieures.

SON RÔLE

Assurer les soins aux animaux militaires et de gendarmerie (chiens, chevaux)

Participer aux missions du service de santé des armées :

- Veiller à la sécurité des aliments et à l'hygiène de la restauration collective
- Contrôler la qualité des eaux destinées à la consommation humaine
- Maîtriser les risques de transmission des zoonoses et des épizooties

Le corps des vétérinaires des armées comprend environ 70 officiers de carrière et sous contrat, dont 25 officiers féminins.

En savoir plus :

<https://www.defense.gouv.fr/sante/recrutement/professions-medicales/veterinaires-militaires>



VÉTÉRINAIRE ENSEIGNANT

Les écoles nationales vétérinaires emploient environ 470 vétérinaires qui participent à l'enseignement de la profession.

Parmi eux, 52% ont le statut d'enseignants chercheurs.



VÉTÉRIINAIRE DANS LA RECHERCHE

Le vétérinaire chercheur a suivi un Master 2 Recherche complété par une thèse d'université dans un domaine spécifique : épidémiologie, microbiologie, parasitologie, pharmacologie, génétique...

Les organismes de recherche scientifique qui emploient des vétérinaires sont nombreux :

- INRA Institut National de la Recherche Agronomique
- ANSES Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation
- CIRAD
- INSERM
- Institut Pasteur



LES AUTRES MÉTIERS

Il est impossible d'énumérer tous les métiers du vétérinaire. **Nous pouvons citer aussi :**

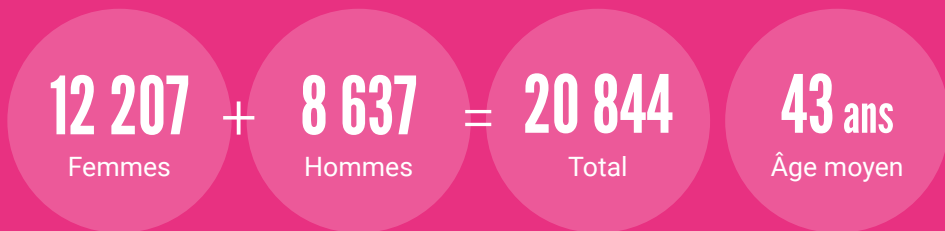
- Le vétérinaire sapeur-pompier volontaire
- Le vétérinaire expert pour les tribunaux ou les compagnies d'assurance
- Le vétérinaire qui travaille pour des associations à caractère humanitaire, telles que Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
- Le vétérinaire dans les parcs zoologiques (très peu de débouchés)

LES VÉTÉRINAIRES EN FRANCE

Sont inscrits au Tableau de l'Ordre les vétérinaires praticiens, certains vétérinaires dans l'industrie, et ceux qui ont obligation de faire l'usage de leur diplôme dans l'exercice de leurs fonctions.

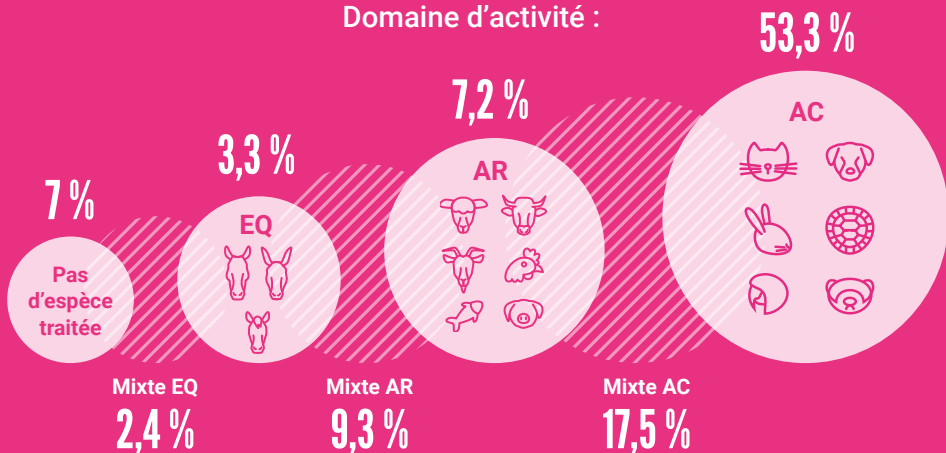
UNE PROFESSION QUI SE FÉMINISE

Inscrits à l'Ordre :



LA PRÉPONDÉRANCE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Domaine d'activité :

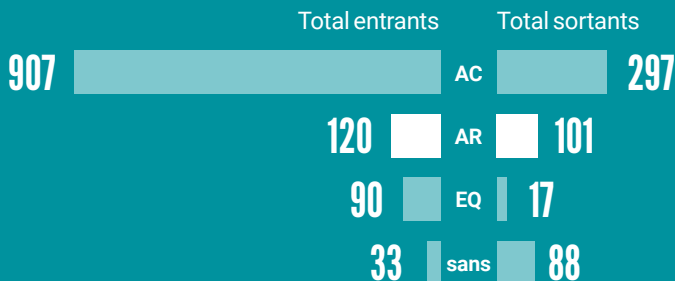


AC : animaux de compagnie • AR : animaux de rente • EQ : équin

Mixte AC : principalement AC • Mixte AR : principalement AR • Mixte EQ : principalement EQ

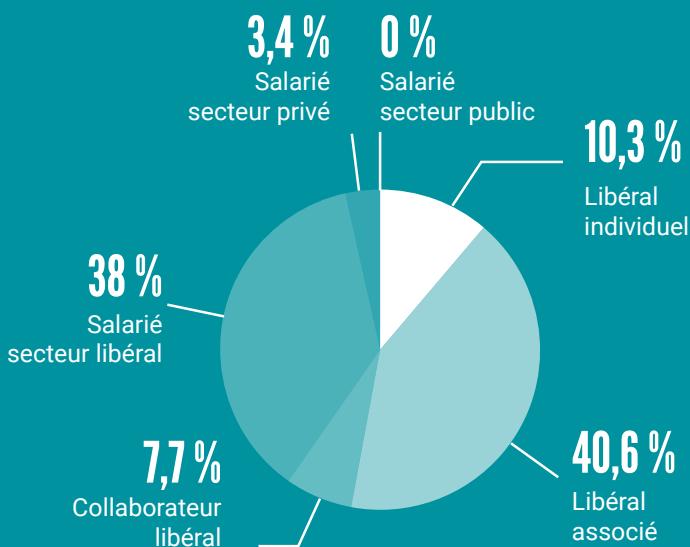
UN MANQUE CROISSANT DE VÉTÉRINAIRES RURAUX

Balance des entrants / sortants :



UN EXERCICE PRINCIPALEMENT LIBÉRAL

Modalités d'exercice :



Pour en savoir plus sur la démographie vétérinaire, téléchargez l'atlas de la profession sur www.veterinaire.fr

A

Animaux de rente

Animal qui est élevé pour la production de denrées alimentaires (lait, œuf, viande), de laine, de peaux ou à d'autres fins agricoles.

Auxiliaire vétérinaire

Personnel vétérinaire qui assure le secrétariat médical et l'aide aux soins.

C

Code de déontologie

Recueil de textes qui définit l'éthique et l'ensemble des droits et des devoirs des vétérinaires.

E

Epizootie

Épidémie qui frappe les animaux.

O

Ordre des vétérinaires

Organisme qui garantit la compétence des vétérinaires et leur déontologie.

P

Praticien

Vétérinaire qui soigne les animaux.

S

Santé publique

Science et art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et d'améliorer la santé des individus par le biais d'une action collective.

Sécurité sanitaire

Sécurité des personnes par rapport aux risques qui menacent la santé.

Z

Zoonose

Maladie qui peut se transmettre d'un animal à l'être humain.

Vétérinaire
Un diplôme, une profession, des métiers

Brochure éditée par l'Ordre des vétérinaires

Edition : février 2023

Parution originale : 1996

Mises à jour : 05/2001, 11/2005, 02/2006, 10/2007, 02/2009, 01/2011, 02/2012, 02/2013, 02/2014, 02/2017, 02/2019, 11/2020

Rédaction : Conseil national de l'Ordre des vétérinaires

Conception et réalisation : GAYA

Crédits photos : Frédéric Decante, Getty Images, Service Santé des Armées, ENVT



Ordre des vétérinaires

34, rue Bréguet - 75011 Paris

Tél. 01 85 09 37 00

contact@ordre.veterinaire.fr

www.veterinaire.fr



ORDRE NATIONAL DES
vétérinaires

Février 2023